



**Programme des  
Nations Unies  
pour l'environnement**



UNEP/BUR/46/3  
31 janvier 1995

FRANCAIS  
Original: ANGLAIS

---

---

**PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE**

Reunion du Bureau des Parties contractantes  
à la Convention pour la protection de la mer  
Méditerranée contre la pollution et aux  
protocoles y relatifs

du 30-31 janvier 1995

**RAPPORT DE LA REUNION DU BUREAU DES PARTIES  
CONTRACTANTES A LA CONVENTION POUR LA PROTECTION DE  
LA MER MEDITERRANEE CONTRE LA POLLUTION ET  
AUX PROTOCOLES Y RELATIFS**

## Introduction

1. La réunion du Bureau s'est tenue au "Centre de conférence international", 19 avenue Kléber, Paris 16ème, les 30 et 31 janvier 1995, à l'invitation du gouvernement français.

### Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

2. M. Riza Akçali, ministre turc de l'Environnement et président du Bureau, a déclaré ouverte la réunion. M. Joaquin Ros, vice-président (Espagne), M. Serge Antoine, vice-président (France), M. Tohami Hamrouni, vice-président (Tunisie) et Mme Bani Layachi (représentant S.E. M. Chaouki Serghini), vice-président (Maroc), et M. Hratch Kouyoumjian, rapporteur (Liban) étaient présents.

M. Lucien Chabason, Coordonnateur du PAM et M. Ibrahim Dharat, administrateur de programme (hors classe) du PAM, représentaient le Secrétariat. M. I. Dharat faisait office de secrétaire technique de la réunion.

3. La liste des participants figure à l'annexe I du présent rapport.
4. Dans sa déclaration liminaire, le président a souhaité la bienvenue aux membres du Bureau et exprimé ses remerciements au gouvernement français d'avoir accueilli la réunion. Il a évoqué les problèmes financiers difficiles auxquels s'est heurté le PAM en 1994 et exprimé l'espoir que la situation s'améliorerait en 1995. Il a souligné que plusieurs activités importantes avaient été entreprises depuis la dernière réunion du Bureau (Tunis, 2 et 3 novembre 1994), en particulier en qui concerne la révision du PAM.
5. Le vice-président (France) a souhaité la bienvenue aux membres du Bureau au nom du gouvernement français. Il a déclaré que la France a décidé de faire de la coopération méditerranéenne une question prioritaire au cours de sa présidence de l'Union européenne.

### Point 2 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour provisoire et organisation des travaux

6. La réunion a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document UNEP/BUR/46/1.

### Point 3 de l'ordre du jour: Rapport du Coordonnateur sur l'état d'avancement des activités menées depuis la dernière réunion du Bureau des Parties contractantes et recommandations sur des questions spécifiques s'y rapportant

7. M. L. Chabason a remercié le gouvernement français d'avoir accueilli la réunion du Bureau et a également exprimé les remerciements du Secrétariat au gouvernement espagnol pour avoir accueilli les réunions d'experts à

Barcelone (novembre 1994 et février 1995). Il a présenté le rapport d'activité figurant dans le document UNEP/BUR/46/2 et a fait remarquer que le processus de révision et de restructuration du PAM était en cours. Divers amendement ont été apportés à la Convention, à ses Protocoles et au Plan d'action pour la Méditerranée, grâce à des consultations intensives qui ont été menées avec les Parties contractantes et les Centres d'activités régionales (CAR) du PAM. Afin de laisser plus du temps aux Parties contractantes pour exprimer leurs avis, le Secrétariat a décidé de reporter au 3-8 avril 1995 la réunion conjointe des deux Comités.

Point 3 (a) de l'ordre du jour: Budget du PAM et position des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée

Contribution de l'Italie

8. M. L. Chabason a informé la réunion des mesures adoptées au sujet des contributions non encore acquittées par l'Italie pour les années 1992, 1993, 1994, y compris deux lettres envoyées par le président du Bureau aux ministres italiens de l'Environnement et des Affaires étrangères à ce sujet. Il a fait savoir au Bureau qu'aucune réponse n'avait été reçue de l'Italie. Il a indiqué que cette situation avait eu de graves répercussions sur la mise en oeuvre des activités du PAM, en particulier sur les projets PAC.
9. **Le Bureau a proposé que la France, assumant la présidence de l'Union européenne au cours du premier semestre de 1995, aborde à ce titre cette question en temps utile avec l'Italie. Il a été aussi décidé que le président du Bureau enverra de nouvelles lettres aux autorités italiennes. En outre, les membres du Bureau ont estimé qu'aucun crédit du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée ne devrait être versé à des activités en Italie. A cet égard, la question du droit de vote a été évoquée. Il a été aussi suggéré que le Coordonnateur du PAM se rende éventuellement à Rome.**
10. Le Bureau a décidé que des lettres seront envoyées par le Président au ministre des Affaires étrangères et au ministre des Travaux Publics et de l'Environnement et au sous-secrétaire d'Etat chargé de l'environnement d'Italie en réclamant le versement sans délai des arriérés de contribution. Les lettres ont été établies par le Secrétariat et signées par le Président du Bureau.
11. **Le Bureau a également décidé qu'une lettre analogue devrait être envoyée à la Libye au sujet du retard dans le versement de sa contribution au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée.**

Budget 1996

12. Le Coordonnateur du PAM a présenté la proposition de budget pour 1996 figurant dans le document UNEP/BUR/46/2, annexe II. Cette proposition avait

été établie sur la base des directives de la réunion d'Antalya, de la Conférence de Tunis sur l'Action MED 21 et de la dernière réunion du Bureau. La proposition comprend deux parties. La première concerne les activités en cours et ne prévoit aucune augmentation par rapport au budget 1995. L'augmentation de 13% ne devrait couvrir que la hausse du coût de la vie, ainsi que le réajustement nécessaire des traitements. La deuxième partie porte sur les coûts des nouvelles activités dans le cadre du renforcement du rôle du PAM dans le domaine du développement durable de la Méditerranée avec une justification pour chaque nouvelle activité. Le Coordonnateur a proposé que le premier tableau concernant "les activités en cours" soit financé par le Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée, alors que le deuxième tableau (nouvelles activités pour le développement durable) pourrait l'être par des fonds extérieurs.

**13. Le Bureau :**

- a) **est convenu que le budget à présenter ne porterait que sur une seule année, 1996, afin que ce budget de transition ne préjuge pas des nouvelles orientations du PAM sur lesquelles doivent se prononcer les Parties contractantes à la Convention de Barcelone lors de leur Neuvième réunion ordinaire à Barcelone en juin 1995;**
- (b) **a demandé que le budget 1996, pour sa première partie, soit établi de manière à reprendre la présentation des budgets 1994 et 1995 et qu'il contienne la description des montants alloués pour 1994 et 1995, ainsi que les montants, par chapitre, des dépenses encourues en 1994;**
- c) **a décidé que le tableau de la deuxième partie du budget 1996 serait établie et remaniée à la lumière des nouvelles priorités qui seront assignées au PAM lors de la réunion conjointe des Comités à Athènes (avril 1995) puis de la réunion de Barcelone (juin 1995);**  
**Cette deuxième partie, pour laquelle un financement partiel sera recherché auprès de l'Union européenne et d'autres sources, devra être davantage centrée sur de nouveaux projets;**
- d) **a demandé qu'à ce stade et pour l'examen lors de la réunion conjointe des Comités en avril, le plafond des dépenses soit fondé sur une croissance nulle;**
- e) **a souligné que les dispositions relatives au Fonds de roulement devront être prises en considération lors des discussions sur l'établissement et la présentation des budgets 1996 et 1997;**
- f) **a demandé au Secrétariat de rédiger une note technique sur la justification des hausses de salaires, du coût de la vie et des taux de change de manière à ce que des décisions soient prises en connaissance de cause à la réunion de Barcelone (juin 1995);**

- g) a décidé que la présentation du budget devra découler de prévisions de recettes réalistes;
- h) a recommandé qu'une réunion extraordinaire des Parties contractantes soit convoquée en 1996 en vue d'examiner et d'approuver le budget et le programme pour 1997.

Point 3 (b) de l'ordre du jour: Relations avec les organisations intergouvernementales (OIG) et non gouvernementales (ONG)

Consultations avec la Banque mondiale (BM)

- 14. Le président du Bureau a informé la réunion de ses consultations avec la Banque mondiale en décembre 1994 sur des questions concernant la coopération METAP/PAM et la nécessité de tenir une réunion conjointe PAM/BM pour assurer une meilleure coopération et une coordination plus efficace. Il a évoqué la prochaine réunion des donateurs de la Banque mondiale prévue en mars 1995.
- 15. Le Coordonnateur du PAM a informé la réunion des consultations avec la Banque mondiale qui ont eu lieu à Athènes (décembre 1994) et au Caire (janvier 1995), au cours desquelles il a été convenu de stimuler la coopération PAM/BM en Méditerranée.
- 16. Le Bureau a incité l'Unité de coordination à rechercher une approche entièrement nouvelle dans ses relations avec la Banque mondiale ainsi qu'avec d'autres organismes donateurs. La participation de la Banque mondiale au PAM, notamment aux projets PAC, a également été soulignée.

Fonds pour l'environnement mondial (FEM)

- 17. M. L. Chabason a rendu compte à la réunion des contacts du PAM avec le Secrétariat du FEM et a indiqué les domaines dans lesquels le PAM pourrait aider les Parties contractantes à bénéficier de ce Fonds, à savoir par exemple:
  - évaluation de la biodiversité dans la région littorale de la Méditerranée;
  - gestion des écosystèmes marins de la Méditerranée;
  - gestion intégrée des zones côtières dans la région méditerranéenne;
  - assistance aux pays pour l'application des mesures de maîtrise de la pollution d'origine tellurique.

Il a également présenté la proposition de projet PAM/PNUE sur "la modélisation des incidences économiques et sociales du changement mondial sur les systèmes côtiers" qui pourrait être un projet PAM/PNUE auquel pourrait participer très activement le Plan Bleu. Le projet, s'il est accepté, sera

entièrement financé par le FEM.

18. Au cours d'un échange des vues, plusieurs membres du Bureau se sont montrés réticents à appuyer de tels projets abstraits et théoriques et se sont interrogés sur les résultats concrets du projet. Ils ont estimé que d'autres projets axés sur l'action, tels que les projets PAC, étaient plus importants, compte tenu des priorités fixées par les Parties contractantes. D'autres membres du Bureau ont souligné l'importance d'un tel projet proposé par le PAM/PNUE et ils ont souligné que de pareilles activités pourraient avoir un impact positif sur la communauté scientifique de la région Méditerranéenne.
19. Le vice-président (France) a informé le Bureau de l'existence nouvelle d'un Fonds français pour l'environnement mondial et l'intérêt que celui-ci peut porter à des projets méditerranéens clairement identifiés.
20. **Le Bureau a décidé que les relations avec le FEM devraient être renforcées et a demandé au Secrétariat de poursuivre ses efforts pour obtenir des fonds du FEM destinés à des projets correspondant à des besoins réels dans le cadre des priorités définies par les Parties contractantes.**

#### Organisations non gouvernementales (ONG)

21. M. I. Dharat a présenté le document UNEP/BUR/46/Inf.8 "Coopération du PAM avec les organisations non gouvernementales" qui a déjà été remanié à deux reprises. Plusieurs membres du Bureau ont suggéré d'apporter plusieurs changements mineurs à la liste proposée dans le document susmentionné. Ils ont été invités à les présenter par écrit au Secrétariat dès que possible, mais avant le 15 mars 1995 au plus tard.
22. **Le Bureau a en outre approuvé les propositions suivantes:**
  - remplacer le terme "ONG spécialisée" par "ONG thématique";
  - des accords officiels entre les ONG et le PAM ne sont pas nécessaires et un simple échange des lettres suffit;
  - en qui concerne les procédures, le président des réunions où des ONG sont invitées devrait tout d'abord donner aux représentants des Parties contractantes, puis aux observateurs des ONG (internationales et nationales);
  - un nombre restreint d'ONG de la la liste du PAM seraient invitées aux réunions du PAM.
23. **Le Secrétariat a été invité à établir une nouvelle version du document en tenant compte des observations précitées afin que le texte en soit soumis à la prochaine réunion des Parties contractantes au titre de recommandation du Bureau.**

Point 3 (c) de l'ordre de jour:     Projet de protocole relatif aux déchets dangereux en Méditerranée

24. M. L. Chabason a présenté ce point en indiquant que la Turquie et la Tunisie avaient soumis des observations écrites au Secrétariat, conformément aux décisions de la dernière réunion du Bureau. Le représentant du Liban a précisé que des observations avaient été transmises par téléphone afin de respecter la date limite fixée. Le représentant de l'Espagne a distribué le texte d'observations au cours de la réunion.
25. Plusieurs membres du Bureau, en particulier ceux dont les pays ont souffert des conséquences de telles activités, ont estimé qu'il s'agissait là d'une question urgente et ont suggéré de prendre immédiatement des mesures, car, à leurs avis, la Convention de Bâle ne traitait pas nécessairement de tous les aspects de cette question.
26. D'autres membres du Bureau ont estimé que la Convention de Bâle devrait constituer le point de départ des délibérations et qu'il était donc nécessaire d'établir un calendrier afin d'approuver rapidement un nouveau protocole.
27. **Le Bureau a rappelé et incité les Parties contractantes qui ne l'avaient pas encore fait à ratifier la Convention de Bâle. Le Bureau a en outre demandé au Secrétariat de rechercher des fonds pour la convocation, à la fin 1995, d'une conférence de plénipotentiaires qui serait précédée d'une réunion d'experts.**

Point 3 (d) de l'ordre du jour:     Mandat du Bureau

28. M. I. Dharat a présenté la proposition concernant le mandat du Bureau figurant à l'annexe VI du document UNEP/BUR/46/2.
29. **Le Bureau a approuvé les modifications ci-après au mandat du Bureau et a demandé au Secrétariat de soumettre un nouveau texte à la prochaine réunion des Parties contractantes au titre de recommandation du Bureau:**
  - ajouter les mots "au moins" devant les mots "deux fonctionnaires" à la deuxième phrase de l'article III du mandat;
  - remplacer le mot "soumis" par le mot "distribué" à l'article XIII.

Point 3 (e) de l'ordre du jour:     Révision de la Convention de Barcelone, des Protocoles y relatifs et du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM)

30. M. L. Chabason a présenté ce point et a mentionné le document d'information (UNEP/BUR/46/Inf.3) intitulé "Synthèse sur la restructuration du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM)".

31. **Le Bureau a approuvé les propositions ci-après:**

**La Neuvième réunion ordinaire des Parties contractantes (5-8 juin 1995) examinera et adoptera le budget-programme 1996 ainsi que les documents soumis pour signature à la Conférence de plénipotentiaires (Barcelone, 9-10 juin 1995).**

**Les documents suivants seront présentés à la Conférence de plénipotentiaires pour examen, adoption et signature:**

- a) un document (déclaration, résolution, décision) assorti d'annexes sur la phase II du PAM et le programme d'activités;**
- b) un document amendant la Convention et le Protocole relatif aux immersions;**
- c) un document amendant le Protocole relatif aux aires spécialement protégées (ASP).**

32. En ce qui concerne le Protocole relatif à la protection d'origine tellurique, le Secrétariat a distribué un document de travail comportant une synthèse de l'expérience acquise en Méditerranée dans le cadre du PAM.

33. **Compte tenu des difficultés qu'aurait probablement soulevées la tenue de la réunion d'experts dont le Secrétariat avait proposé qu'elle soit accueillie et financée par le gouvernement italien à Syracuse, Sicile, les 23-25 février 1995, il a été décidé de repousser la réunion d'experts après la réunion de Reykjavik (mars 1995).**

Point 3 (f) de l'ordre du jour: Mandat de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD)

34. M. I. Dharat a présenté le projet de mandat de la Commission figurant à l'annexe VIII du document UNEP/BUR/46/2 et a évoqué la réunion informelle d'experts tenue à Athènes en décembre 1994 en vue d'aider le Secrétariat à établir un projet de mandat de la Commission du développement durable, conformément aux décisions prises lors de la Conférence de Tunis sur le développement durable dans la région méditerranéenne (Tunis, 1er novembre 1994).

35. **Le Bureau a décidé de recommander à la prochaine réunion des Parties contractantes la création d'une Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD).**

36. **S'agissant des modalités, du statut et du mandat de la Commission, les membres du Bureau enverront, avant le 31 mars 1995, leurs observations au Secrétariat pour permettre à celui-ci de soumettre une nouvelle version du mandat à la prochaine réunion du Bureau.**



Point 3 (g) de l'ordre du jour: Protection du littoral au moyen d'instruments de politique foncière

37. Le Coordonnateur du PAM a présenté cette question et a rendu compte à la réunion de ses contacts avec les autorités françaises compétentes.
38. **Le Bureau a demandé au Secrétariat de poursuivre ses contacts en vue de présenter une proposition concrète sur cette question à la Neuvième réunion ordinaire des Parties contractantes.**

Point 3 (h) de l'ordre du jour: Etat du milieu marin et côtier dans la région méditerranéenne

39. M. L. Chabason a présenté cette question et informé la réunion qu'un projet de "table des matières" du document sur l'état du milieu marin et côtier dans la région méditerranéenne, figurant à l'annexe IX du document UNEP/BUR/46/2, avait été envoyé à toutes les Parties contractantes afin qu'elles formulent leurs observations, et qu'un consultant avait été recruté pour aider le Secrétariat à s'acquitter de cette tâche.
40. **Le Bureau a demandé au Secrétariat de poursuivre ses travaux sur la question et de soumettre le document à la Neuvième réunion ordinaire des Parties contractantes.**

Point 4 de l'ordre du jour: Date et lieu de la prochaine réunion du Bureau

41. **Le Bureau a décidé de tenir sa prochaine réunion les 2 et 3 mai 1995 en France.**

Point 5 de l'ordre du jour: Questions diverses

42. Au cours de la réunion, une brève cérémonie a eu lieu lors de la signature de l'accord sur le "Programme à long terme de surveillance continue et recherche en matière de pollution de la mer Méditerranée" concernant la Turquie. L'accord a été signé par S.E. M. Riza Akçali et M. Lucien Chabason.
43. A l'issue de la réunion du Bureau, une conférence de presse a été organisée.

Point 6 de l'ordre du jour: Adoption du rapport de la réunion

44. Le Bureau a adopté le projet de rapport le mardi 31 janvier 1995.

Point 7 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion

45. Après l'échange habituel de civilités, le président, au nom des membres du Bureau, a remercié le pays hôte pour l'excellente organisation de la réunion et l'hospitalité qu'il leur a témoignée.
46. M. L. Chabason, au nom du Secrétariat, a également remercié le pays hôte pour la qualité de son accueil et de son organisation.
47. Le président a prononcé la clôture de la réunion le mardi 31 janvier 1995 à 18 h 30.

**ANNEXE I**

**List of Participants  
Liste des Participants**

**TURKEY  
TURQUIE**

President

**H.E. Mr. Riza Akçali**

Minister of the Environment

Ministry of the Environment

Eskisehir Yolu 8 K.M.

06100 Ankara

Turkey

Tel. No. (90) (312) 2851705

Fax No. (90) (312) 2853739

**MOROCCO  
MAROC**

Vice-President

**Ms. Bani Layachi**

Directrice au Sous-Secrétariat d'Etat

representing H.E. Mr. Chaouki Serghini

Sous-Secrétaire d'Etat auprès du

Ministre d'Etat à l'Intérieur

Chargé de la Protection

de l'Environnement

Ministère d'Etat à l'Intérieur

36 Avenue Al Abtal - Agdal

Rabat

Maroc

Tel. No. (212) (7) 770885

(212) (7) 777668

Fax No. (212) (7) 777697

SPAIN  
ESPAGNE

Vice-President  
**Mr. Joaquín Ros**  
Asesor Ejecutivo  
Gabinete de la Secretaria de Estado  
Secretaria de Estado de Medio Ambiente  
y Vivienda  
Ministerio de Obras Publicas,  
Transportes y Medio Ambiente  
Plaza de San Juan de la Cruz s/n  
28071 Madrid  
Spain

Tel. No. (34)(1) 597 6005  
Fax No. (34)(1) 597 6437

FRANCE  
FRANCE

Vice-President  
**Mr. Serge Antoine**  
10 Rue de la Fontaine  
91570 Bievres  
France

Tel. No. (33) (1) 69412056  
Fax No. (33) (1) 69855233

TUNISIA  
TUNISIE

Vice-President  
**M. Touhami Hamrouni**  
Président Directeur Général  
Agence Nationale de Protection de  
l'Environnement  
Centre Urbaine Nord  
Batiment ICF  
B.P. 52  
1002 Tunis le Belvedere  
Tunisie

Tel. No. (216) (1) 704347  
Fax No. (216) (1) 708230

LEBANON  
LIBAN

Rapporteur

**Mr. Hratch Kouyoumjian**

Director

Centre for Marine Research (CNRS)

P.O. Box 123

Jounieh

Lebanon

Tel. No. (961) (9) 918570/934763

Tlx. No. 494-41002 (For Attn. KOUY)

Fax No. (357) 9512578 via Cyprus  
1 212 4782735 via NY

ADVISERS-COUNSELLERS

TURKEY  
TURQUIE

**Ms. Nesrin Algan**

Head of Foreign

Relations Department

Ministry of the Environment

Eskisehir Yolu 8 K.M.

06100 Ankara

Turkey

Tel. No. (90) (312) 2851705

Fax No. (90) (312) 2853739

**Mr. Melih Ulueren**

First Secretary

Ministry of Foreign Affairs

Balgat

Ankara

Turkey

Tel. No. (90) (312) 287 2555/1924

Fax No. (90) (312) 287 1648

MOROCCO  
MAROC

**Mr. Abdelhay Zerouali**  
Chef de Division  
Sous-Secrétariat  
auprès du Ministre d'Etat à l'Intérieur  
Chargé de la protection de l'Environnement  
Ministère d'Etat à l'Intérieur  
36, Avenue Al Abtal - Agdal  
Rabat  
Maroc

Tel. No. (212) (7) 76 8423  
Fax No. (212) (7) 76 2309

FRANCE  
FRANCE

**Mr. Laurent Stefanini**  
Ministère des Affaires Etrangères  
Direction des Affaires Economiques et  
Financières  
37 Quai d'Orsay  
75007 Paris  
France

Tel. No. (33) (1) 4317 4408  
Fax No. (33) (1) 4317 5085

**Mr. Denis Pelbois**  
Ministère des Affaires Etrangères  
Direction des Affaires Economiques et  
Financières  
37 Quai d'Orsay  
75007 Paris  
France

Tel. No. (33) (1) 4317 4413  
Fax No. (33) (1) 4317 5085

**Mr. Christian Locq**  
Ministère de l'Environnement  
20 Avenue de Ségur  
75302 Paris  
France

Tel. No. (33) (1) 4219 1745  
Fax No. (33) (1) 421 91772

**Mr. J. Massin**

Ministère de l'Environnement  
20 Avenue de Ségur  
75302 Paris  
France

Tel. No. (33) (1) 4219 1266

(33) (1) 4219 1263

Fax No. (33) (1) 421 91772

UNEP/COORDINATING UNIT FOR THE  
MEDITERRANEAN ACTION PLAN (MAP)  
PNUE/UNITE DE COORDINATION DU  
PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE  
(PAM)

**Mr. Lucien Chabason**

Coordinator

**Mr. Ibrahim Dharat**

Senior Programme Officer

P.O. Box 18019

48, Vassileos Konstantinou Av.

11610 Athens

Greece

Tel. No. (30) (1) 7253190

Tlx. No. 21-222564 MEDU GR

Fax No. (30) (1) 7253197

Cables: UNITERRA ATHENS

E-Mail: UNICEF Network

(ITT/DIALCOM)-UNET

UNEP.ATHENS

USER ID: UNC39